



LES FINANCES DE LA COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 BUDGET COMMUNE

Section de fonctionnement

Recettes :	1 150 826 € 48
Dépenses :	1 076 844 € 20
Excédent :	73 982 € 28
Excédent reporté :	150 673 € 40
Excédent de clôture :	224 655 € 68

Section d'investissement

Recettes :	49 727 € 02
Dépenses :	141 547 € 78
Déficit :	91 820 € 76
Déficit reporté :	39 649 € 05
Déficit de clôture :	131 469 € 81

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 BUDGET ASSAINISSEMENT

Section d'investissement

Recettes :	59 145 € 68
Dépenses :	156 021 € 76
Déficit :	96 876 € 08
Déficit reporté :	12 729 € 52
Déficit de clôture :	109 605 € 60

Le prix du m3
assaini passe de
1,25 € à 1,28 €

Section d'exploitation

Recettes :	114 713 € 16
Dépenses :	112 309 € 24
Excédent :	2 403 € 92
Excédent reporté :	51 787 € 30
Excédent de clôture :	54 191 € 22

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 BUDGET SIAEP (Syndicat Intercommunal Eau Potable)

Section de fonctionnement

Recettes :	231 458 € 75
Dépenses :	201 192 € 45
Excédent :	30 356 € 30
Excédent reporté :	53 253 € 43
Excédent de clôture :	83 609 € 73



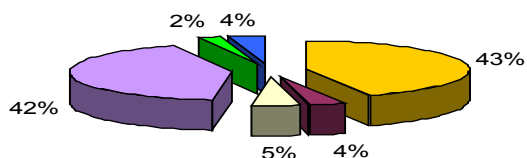
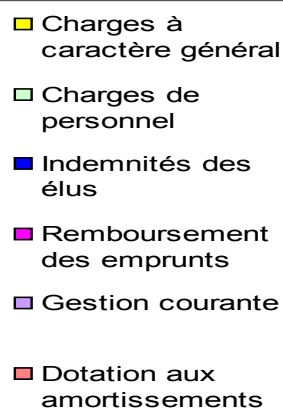
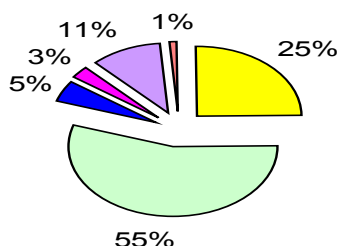
Section d'investissement

Recettes :	162 563 € 28
Dépenses :	121 199 € 00
Excédent :	41 364 € 28
Déficit reporté :	87 124 € 82
Déficit de clôture :	45 760 € 54

En 2010, le tarif du m3 d'eau consommé
passe de 1 € à 1,05 €.
L'abonnement annuel compteur passe de
18 € à 18,40 €.

REPARTITION DU BUDGET COMMUNAL 2009

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2010

Associations	Subvention demandée	Subvention accordée
ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS (ACL)	200 €	200 €
AMICALE DES POMPIERS		90 €
AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DEPARTEMENTALE		230 €
AMIS DU VIEUX GUERIGNY	30 €	30 €
ANCIENS COMBATTANTS	100 €	100 €
ANAR		200 €
ASGU	8425 €	8425 €
ASGU SUBVENTION POUR DEFIBRILATEUR	1000 €	1000 €
CANTONAD' GUERIGNOISES	450 €	450 €
COMITE DE JUMELAGE URZY / KAMP-BORNHOFEN	1000 €	1000 €
COMITE DE JUMELAGE URZY / OSTRA VETERE	1500 €	1400 €
COMITE DES FETES	3000 €	3000 €
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE		379 €
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE		217 €
JSGN PRIX DE LA MUNICIPALITE	850 €	850 €
MELODIE GUITARE	800 €	800 €
PREVENTION ROUTIERE		90 €
RESTOS DU COEUR		200 €
RONDE DE FEUILLES	150 €	150 €
SOCIETE DE CHASSE "LA FAISANE"	150 €	150 €
SOCIETE DE PECHE "LE BROCHET"	550 €	300 €

BUDGET PRIMITIF 2010 COMMUNE

Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général :	336 009 €
Charges de personnel et frais assimilés :	579 710 €
Virement à la section d'investissement :	50 000 €
Dotations aux amortissements des immobilisations :	13 388 €
Autres charges de gestion courante :	171 132 €
Intérêts , charges financières, charges exceptionnelles :	30 482 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2010 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 180 721 €

Recettes de fonctionnement

Résultat de fonctionnement reporté :	98 054 €
Atténuations de charges :	35 570 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses :	59 431 €
Impôts et taxes :	490 273 €
Dotations, subventions et participations :	432 393 €
Revenus des immeubles et produits divers :	65 000 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2010 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 180 721 €

Recettes d'investissement

Virement de la section de fonctionnement :	50 000 €
Fonds de compensation de la TVA :	50 011 €
Excédents de fonctionnement capitalisés :	126 600 €
Département toiture école élémentaire :	7 898 €
Emprunts tondeuse et camion :	57 000 €
Département travaux église :	11 848 €
Emprunt travaux église :	33 000 €
Etat et département cours des écoles :	24 148 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2010 RECETTES D'INVESTISSEMENT : 360 505 €

Dépenses d'investissement

Solde de la section d'investissement :	131 470 €
Emprunts :	40 460 €
Matériel pour la bibliothèque :	1 500 €
Achat matériel divers :	4 400 €
Ordinateurs et logiciels mairie :	4 000 €
Panneaux voirie :	1 980 €
Sécurité groupe scolaire :	40 000 €
Aménagement des cours d'école :	2 013 €
Ecole numérique :	12 977 €
Chaises salle de réunion :	1 750 €
Achat tondeuse et camion :	57 000 €
Reboisement :	5 635 €
Pluvial :	11 810 €
Travaux église :	45 500 €
Achat parcelle :	10 €

TOTAL BUDGET PRIMITIF 2010 DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 360 505 €



Comme l'an passé, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes de fiscalité locale.

LA DISPARITION DES ABEILLES



Un documentaire réalisé par Natacha Calestrémé

Effondrement des colonies d'abeilles depuis 2006

Des milliards de perte pour l'agriculture

Qui est responsable ?

Quelle survie pour l'homme dans un monde sans abeilles ?

Pour plus d'informations : les3pres@ulcead.fr

Le phénomène, mondial, mobilise des chercheurs de toutes nationalités. Il pourrait avoir des conséquences très graves : la disparition des insectes pollinisateurs serait un désastre écologique menaçant l'agriculture et une grande partie de nos ressources alimentaires. Probablement multifactoriel, le déclin des colonies d'abeilles trouve une partie de ses causes dans les activités humaines et leurs influences sur les paysages, les ressources et les équilibres écologiques.

Phénomène planétaire, la disparition des abeilles est spectaculaire.

Ce syndrome d'effondrement des colonies, appelé en anglais Colony Collapse Disorder (CCD) est décrit depuis les années 1970. Il est caractérisé par une absence d'ouvrières, seules restent la reine qui continue de pondre et quelques jeunes abeilles. Les rares adultes encore présents sont infestés par différents virus pathogènes et des champignons.

Le documentaire projeté à Urzy le 26 avril a permis aux participants de s'entretenir ensuite avec des apiculteurs et de débattre des causes potentielles de la mortalité des abeilles : pesticides, cultures OGM, parasitose intestinale, acariose (*Varroa destructor*) et destruction des ruchers par le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) ...

Le verre de l'amitié et les douceurs bio offerts aux nombreux participants par les intervenants ont clos la soirée et permis d'échanger sur le problème crucial rencontré par les apiculteurs.

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Pour la première fois, la municipalité a décidé d'organiser un concours de maisons fleuries afin d'embellir notre commune. Vous avez déjà pu vous inscrire pour participer à ce concours.

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont bien voulu s'investir dans ce challenge ainsi que celles qui, n'ayant pas souhaité participer à ce concours, prennent néanmoins soin de leur environnement et contribuent à ce qu'Urzy soit une commune très agréable.

Le jury sera composé de personnes indépendantes (ne faisant pas partie de la municipalité).

Bonne chance à tous les participants.



COMMUNICATION

Nouvelle composition du bureau municipal :

Huguette JUDAS, Maire, affaires scolaires et sociales :	03 86 60 42 12 ou 06 82 55 29 52
Olivier DECAUX, 1er Adjoint, travaux et urbanisme :	03 86 38 54 96
William DELMOTTE, 2e Adjoint, jeunesse, sports et loisirs :	03 86 37 05 99
Isabelle THILLIER, 3e Adjoint, finances :	03 86 38 52 72
Daniel CHALENCON, 4e Adjoint, affaires culturelles :	03 86 38 54 98
Daniel GOBET, 5e Adjoint, environnement :	03 86 38 51 95